



Prix FAS 2019

de la Recherche sur l'Actionnariat Salarié

Allocution du Président de la FAS lors de la Cérémonie des Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié

Remise du Prix de la recherche sur l'actionnariat salarié – 11 décembre 2019

Nous remettons pour la première fois le Prix FAS de la Recherche académique sur l'actionnariat salarié, décerné par notre Conseil scientifique dont je remercie chaleureusement les membres - plusieurs sont parmi nous cet après-midi.

La FAS a mis en place cette année un Conseil scientifique qui a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche sur les aspects économiques et sociologiques de l'actionnariat salarié, en France ou à l'international. Ce conseil réunit des universitaires et chercheurs, des représentants des associations françaises et européennes d'actionnaires salariés, de la gestion financière ainsi que des entreprises.

Avant de remettre le prix aux lauréats, je voudrais justement m'adresser un instant aux entreprises et aux associations professionnelles représentées dans cette salle. Les candidatures que nous avons reçues cette année s'appuyaient sur des travaux théoriques menés dans un contexte universitaire. Il me semble que la recherche pourrait prendre une dimension plus importante si elle était aussi soutenue dans le cadre de travaux associant entreprise et université, tout particulièrement dans le cadre de conventions CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche).

Le dispositif CIFRE permet aux entreprises de bénéficier d'une aide financière du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour recruter, en CDD de 3 ans, de jeunes doctorants dont les projets de recherche, menés en liaison avec un laboratoire extérieur, conduiront à la soutenance d'une thèse. Je crois profondément que les entreprises volontaires pourraient y trouver de réels avantages et bien entendu des recrues de grande valeur. C'est un dispositif gagnant-gagnant, pour les entreprises, les universités et les chercheurs doctorants.

Le moment est venu de remettre le prix. Il récompense un article de fond paru dans la revue Finance, Contrôle, Stratégie et intitulé « L'actionnariat salarié influence-t-il le niveau de rémunération des dirigeants des sociétés cotées françaises ? Etude empirique sur l'indice boursier SBF 120 (2009-15) ».

J'invite maintenant les co-lauréates et co-auteurs Djaoudhat ALIDOU et Imane MOHAT à nous rejoindre.

Madame Djaoudhat ALIDOU

Vous êtes maître-Assistant des Universités du CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur), Membre du Centre de Recherche en Entrepreneuriat Croissance et Innovation (CRECI) de l'Université de Parakou au Bénin et Chercheur Associé à l'université de Dijon (CREGO) après avoir été Professeur Assistant à l'ESC Troyes jusqu'en 2013. Votre thèse a porté sur les déterminants des augmentations de capital réservées aux salariés.

Madame Imane MOHAT

Jusqu'en octobre 2019, vous étiez doctorante en Sciences de Gestion au CERGAM (EA4225) sous la direction du Professeur Nicolas AUBERT de l'université d'Aix Marseille. Vos travaux de thèse ont porté sur la finance d'entreprise, et plus particulièrement sur l'actionnariat salarié. Vous êtes actuellement auditrice des marchés publics.

Nous avons le grand plaisir de vous remettre le Prix FAS de la recherche sur l'actionnariat salarié, qui vous est décerné pour l'intérêt et la qualité méthodologique de votre article. Le prix s'accompagne d'une récompense de 3000 euros, que vous vous partagez.